

UNE JOURNÉE AVEC ...



Concrètement, son rôle est d'accompagner les personnes handicapés dans leur projet d'habitat autonome. Elle coordonne et mobilise l'ensemble des acteurs concernés dans la mise en oeuvre du projet.

Elle oriente et conseille les personnes handicapés sur différentes différentes thématiques comme la vie quotidienne, la santé, le logement, la participation à la vie sociale, le travail, la formation, le soutien aux proches et coordonne ainsi toutes les actions qui permettent de répondre aux besoins individuels. Cela leur permet ainsi d'avoir un « chez soi », tout en ayant un balisage qui rassure à la fois la personne handicapée et son entourage.





« Ce n'est pas de l'accompagnement direct, je dois les aider, mais pas faire à leur place afin qu'ils puissent ensuite se débrouiller seuls dans un logement autonome. Par exemple, pour les aides de la CAF, je ne fais pas leur dossier, mais je peux les accompagner au guichet pour des renseignements. »

Pour chaque personne, Nadine met en place un Plan d'Accompagnement Personnalisé où elle détermine, avec la personne accompagnée et ses proches (familles, tuteur professionnel...), les grands axes de ce qu'ils vont travailler ensemble et les objectifs à remplir. Ensuite, des fiches bilan sont mises en place pour évaluer ce qui a été fait ou pas, et pourquoi.



UNE JOURNÉE AVEC ...





Ce matin, Nadine va rendre visite à Jessica, une travailleuse de l'ESAT d'Arc-lès-Gray qui était depuis plus de 7 ans au Foyer de l'Afsame de Gray. Jessica s'apprête désormais à emménager dans un logement autonome et a hâte de le faire découvrir à Nadine. Jessica a souhaité d'elle-même habiter seule et ses parents l'ont aidée pour la recherche, l'installation et le côté administratif.

« Je suis parfois le « petit coup de pouce » des projets des personnes ou un appuie à celles qui rencontrent des difficultés à un moment de leur vie ».

Les visites de Nadine à domicile durent environ 1 heure et sont récurrentes tous les 15 jours environ. Elle suit 15 personnes au total essentiellement réparties sur les secteurs de Vesoul et Gray. C'est une aide temporaire, le but n'est pas que cet accompagnement dure des années. Une prise en charge peut varier de minimum 2-3 mois, jusqu'à 6-7 mois, selon les situations et le besoin des personnes.

« Les situations sont toutes différentes, c'est ça qui est intéressant dans mon travail, ce n'est jamais pareil. J'apprécie beaucoup la relation de confiance qu'on arrive à installer avec les personnes, cela permets de mettre en place de beaux projets. Ça reste une relation privilégiée puisqu'on se voit tous les 15 jours, on s'appelle et on s'envoie des SMS également entre temps. »







Nadine coordonne et réunie les différents interlocuteurs des personnes qu'elle suit, pour mettre en place les projets. Par exemple, les tuteurs, les membres de la famille, les moniteurs d'ESAT, les aides à domicile, les médecins, les infirmiers, les organisations d'activité extérieures, les bailleurs... C'est un véritable travail de partenariat.

Depuis le mois de février, Nadine a également mis en place des actions collectives qui consistent en un temps d'échange sur un thème pré-défini, à destination des personnes qu'elle suit. Il y a un atelier sur Vesoul et un sur Gray, mensuellement. Pour les premiers ateliers, 10 personnes étaient présentes, sur 15 suivies, un véritable succès!

« Nous voulons créer un temps de rencontre et d'échange convivial entre les personnes, pour partager les bons conseils, les retours sur expérience de chacun, mais aussi créer du lien social et rompre l'isolement de certains.»

En parallèle, Nadine passe environ la moitié de son temps de travail au bureau pour préparer les comptes rendus de ses visites. Comme son poste est actuellement expérimental, elle tient également à jour des statistiques précis.